

Les espaces scolaires du secondaire au prisme du genre

synthèse

Mars 2022

agencephare

RAPPORT RÉALISÉ PAR L'AGENCE PHARE

AUTRICES :

VAHÉE BOUVATIER

LUCIE ETIENNE

MANON RÉGUER-PETIT

LOU TITLI



Étude financée dans le cadre de l'agence
d'objectifs de l'IRES avec l'UNSA Éducation

Dans son étude sur le cinéma et l'école, Nadine Plateau¹ s'appuie sur le film « *Espace* » qu'Éléonore Gilbert réalisa en 2014 et dans lequel une fillette de 9 ans dit et montre sur ses dessins l'absence de partage de la cour de récréation entre les garçons (qui l'occupent par le foot) et les filles (qui en sont exclues). Pour la chercheuse, ce court métrage met en évidence le manque de prise de conscience par la communauté éducative des inégalités de genre produites par la réalité spatiale et architecturale des bâtiments scolaires.

Même si cette prise de conscience se fait progressivement, force est de constater qu'elle se limite le plus souvent à certains espaces des écoles maternelles et primaires, mettant en évidence la séparation des filles et des garçons dans les cours de récréation, l'inadaptation des toilettes et parfois des vestiaires.

La présente étude, menée en partenariat avec le Centre Hubertine Auclert et réalisée par l'agence Phare, se concentre sur les collèges et lycées et tente de porter une analyse sur l'ensemble des espaces de ces établissements du second degré. Si elle confirme que l'architecture scolaire est avant tout au service d'une vision de l'enseignement entendu comme la transmission de connaissances, elle met aussi en évidence le caractère genré de ces bâtiments.

S'appuyant sur une revue de littérature, des entretiens individuels ainsi que des focus groups, le rapport de recherche est structuré en trois parties. Il s'agit tout d'abord de faire l'état des lieux de la situation actuelle et de l'ampleur des inégalités de genre liées à l'espace dans les collèges et lycées. Dans un second temps, un panorama des pistes de solutions mises en place jusqu'à présent montre les leviers d'action souvent actionnés, leurs apports et leurs limites. Enfin, la recherche émet une série de préconisations concrètes afin d'agir contre les inégalités de genre liées à l'espace scolaire.

Des espaces scolaires genrés et normés

Si les espaces publics – et souvent urbains – n'ont que récemment été étudiés par le prisme de la question de genre, les espaces scolaires ne sont perçus sous cet angle qu'encore plus rarement, de manière encore plus récente et sous l'influence d'autres analyses montrant un implicite de séparation des genres et d'imposition de la norme hétérosexuelle dans l'ensemble du fonctionnement de l'institution scolaire. Ainsi, non seulement les dynamiques de genre à l'œuvre dans la société ne sont pas neutralisées une fois franchie la porte de l'école, mais les apprentissages scolaires se doublent d'un « *curriculum caché* », qui conduit à des choix d'orientations différenciés des filles et des garçons, à des dynamiques de genre agissant dans les interactions entre élèves et dans le rapport pédagogique, à des stéréotypes de genre et d'orientation sexuelle véhiculés dans les contenus pédagogiques, ou encore au rôle ambivalent des sanctions sur la (re)production des normes de genre. Ces éléments relèvent d'un paradoxe éducatif

1 Plateau, Nadine. « Espace ou géopolitique genrée d'une cour de récréation », Antoine Derobertmeasure éd., *L'école à travers le cinéma. Ce que les films nous disent sur le système éducatif*. Mardaga, 2020, pp. 75-91.

puisqu'ils sont développés dans l'école, lieu même de l'apprentissage et de la diffusion des valeurs républicaines, dont l'égalité femmes-hommes est une valeur constitutive forte. Implicitement constitutifs du système scolaire, ils sont également fortement présents dans le bâti scolaire, dans lequel il convient de distinguer les espaces récréatifs (cours de récréation, cantine), les espaces d'apprentissages (salle de classe, centre de documentation/bibliothèque), les espaces « *interstitiels* » (couloirs, escaliers, toilettes), ainsi que les lieux de contact entre les élèves et des représentant·es non-enseignant·es de l'institution scolaire comme l'administration ou l'infirmier·e et qui restent encore peu étudiés par les réflexions sur l'espace scolaire en général et par celles sur le genre et l'espace scolaire en particulier.

L'observation des espaces récréatifs comme la cour de récréation et le restaurant scolaire ou « *cantine* », met en évidence que ce sont des lieux de socialisation entre pairs ritualisés au sein desquels les normes de la « *culture juvénile dominante* » s'exercent pleinement, la contrainte scolaire s'y exerçant de manière moins forte. La « *lutte des places* » y est donc exacerbée et si les garçons, pour la plupart, ont tendance à « *occuper* » l'espace, marquant leurs présences tant par leurs déplacements physiques que par le volume sonore de leurs interpellations, les filles sont davantage « *invisibilisées* » et amenées à « *rester à leur place* ». À l'inverse, dans les salles de classes comme à la bibliothèque, ce sont davantage les normes de la culture scolaire, marquées par des valeurs d'élitisme (mérite, travail) et d'obéissance, qui s'imposent et auxquelles les filles se conforment plus facilement que les garçons. Pourtant, ce sont ces derniers qui dominent malgré tout l'espace social qu'est la classe, à la fois sur le plan physique et sonore.

Plus interrogés par les professeur·es, les garçons prennent également plus spontanément la parole et chahutent, là où les filles, plus calmes, attendent d'être interrogées. La parole des filles, plus rare, est aussi plus contestée par les garçons. Ainsi, dans la salle de classe, comme dans le reste des espaces scolaires, l'espace matériel et symbolique est dominé par les garçons. Bien que relevant des lieux d'apprentissage, l'étude révèle également que le Centre de Documentation et d'Information (CDI) permet des modalités de circulation et d'occupation de l'espace bien différentes de celles de la classe. Pouvant parfois être occupé par les élèves, hors du temps de classe stricto sensu, le CDI peut être qualifié de lieu hybride, tour à tour « *espace de diffusion des valeurs de la culture scolaire* » et, pendant la pause, « *îlot scolaire* » où certain·es élèves apprécient d'échapper à la pression de la culture des pairs qui s'exerce dans la cour de récréation. Si la bibliothèque peut devenir un espace refuge pour les élèves dominé·es dans la hiérarchie des pairs, elle est aussi plus généralement un lieu qui offre des activités alternatives moins genrées permettant de diversifier les pratiques récréatives de tou.te.s les élèves (lecture de journaux et magazines, accès à des ordinateurs, discussions entre pairs...).

Enfin, les espaces qualifiés d'« *interstitiels* », comme les couloirs, les escaliers, ou les toilettes, où la surveillance par les adultes se fait plus rare, voire inexistante, apparaissent comme des lieux dans lesquels les rapports de genre peuvent parfois s'exprimer de manière plus violente. Alors que les espaces circulatoires (escaliers, couloirs) offrent une plus grande fluidité dans les interactions sociales, propice à une plus grande mixité de genre mais également aux agressions, verbales et parfois physiques, sous-tendues par des logiques genrées, au contraire, les toilettes sont des lieux

qui ne suscitent que peu d'interactions sociales et encore moins de mixité mais qui soulèvent des observations paradoxales : espaces refuges pour les filles, les toilettes sont aussi des lieux potentiels d'agression pour filles et garçons, mais sont surtout une source de violences institutionnelles envers les élèves transgenres et non-binaires.

Des solutions partielles et isolées

Après avoir montré dans la première partie du rapport que l'espace scolaire, loin d'être neutre, affecte les pratiques et usages des élèves en fonction de leur genre et crée des inégalités, la seconde partie de la recherche vise à analyser les initiatives que les acteurs publics en charge de la construction et de la rénovation des collèges et lycées et les personnels de l'Éducation nationale mettent parfois en place pour limiter les inégalités genrées liées à l'espace scolaire. Le constat qui s'impose est que les solutions conçues sont partielles dans la mesure où elles peinent à englober la diversité des problématiques soulevées par la question du genre et de l'espace scolaire et produisent, dans certains cas, des effets ambivalents. Surtout, les solutions restent souvent cantonnées à un établissement, à un espace voire à une personne et peinent à traiter le problème de façon ambitieuse et structurelle.

Ainsi l'étude pointe l'absence d'actions impulsées par les rectorats ou par le ministère de l'Éducation nationale, révélatrice de l'absence de systèmes de solutions globaux pour lutter contre les inégalités genrées liées à l'espace scolaire. De plus, les espaces ciblés par ces solutions sont limités, les solutions existantes concernent en effet presque exclusivement la cour de récréation et, dans une moindre mesure, les toilettes. Quelques solutions souvent impulsées par des initiatives individuelles concernent certains espaces circulatoires et certaines salles de classe, mais le restaurant scolaire, le CDI, les vestiaires, l'infirmerie, les espaces administratifs, les foyers ne semblent pas être questionnés par les inégalités de genre et à la mise en œuvre de solution pour les limiter. De fait, des freins multiples à l'émergence et à la mise en œuvre de solutions perdurent et affectent durablement l'émergence d'un espace scolaire égalitaire. D'autant plus que, lorsque des solutions sont expérimentées, elles sont peu connues, peu valorisées et peu évaluées, ne faisant l'objet d'aucune communication spécifique.

Des préconisations

Cette étude montre que le bâti de ces établissements ainsi que les règles d'usage formelles et informelles qui leur sont associées, génèrent en effet une géographie particulière, marquée par des rapports de pouvoir de genre, entraînant une reproduction des inégalités et la persistance, voire de l'amplification, des violences sexistes, sexuelles et LGBTP-phobes. Or, face à ces enjeux, les solutions déployées par les collectivités et les établissements restent marginales, et limitées, tendant à se focaliser uniquement sur la cour de récréation et, plus rarement, sur les toilettes. Or, au-delà de coûteux investissements éventuellement consentis lors de

construction d'établissements neufs, mais souvent refusés dans le cadre de réhabilitations, des solutions, davantage orientées sur les règles d'usage des espaces, la sensibilisation et la formation, sont à penser comme des conditions nécessaires pour des établissements scolaires égalitaires. Si certaines des solutions identifiées dans la dernière partie de cette étude sont transversales, la plupart se déclinent par type de lieu pour s'adapter aux spécificités et aux enjeux propres à chaque type d'espace. Pour autant, les transformations durables des représentations et des comportements spatiaux en faveur d'une plus grande égalité des genres ne pourront être observées qu'à la condition que ces adaptations soient réalisées dans l'ensemble de ces lieux simultanément et ne soient pas limitées à des actions en faveur de l'égalité à certains espaces.

Des préconisations transversales

Fixer des objectifs politiques ambitieux :

- en impulsant une politique de lutte contre les inégalités et discriminations produites dans et par les dispositifs spatiaux scolaires ;
- en évaluant rigoureusement et systématiquement les initiatives mises en place en faveur d'une plus grande égalité des genres dans les espaces scolaires ;
- en analysant précisément les conditions de la mise en œuvre des actions réussies pour les déployer à grande échelle en garantissant la permanence de leur impact dans des contextes différents.

Former l'ensemble des parties prenantes :

- former les décideurs et décideuses et les services techniques concerné·es des collectivités territoriales aux enjeux des inégalités spatiales de genre dans les espaces scolaires ;
- former l'ensemble des personnels des établissements scolaires aux inégalités de genre qui se jouent dans l'espace scolaire et à la détection des violences.

Sensibiliser les élèves et la communauté éducative par des diagnostics partagés :

- réaliser des diagnostics partagés des inégalités de genre matérialisées dans les différents espaces des établissements scolaires.

Des préconisations par espace

- Sensibiliser les élèves et les équipes éducatives aux inégalités d'appropriation de la cour en réalisant des diagnostics partagés.
- Au moment de la construction et de la réhabilitation des établissements, privilégier la mise en place d'espaces non-genrés au centre de la cour.
- Diversifier les usages de la cour en proposant des mobiliers permettant de se détendre, de discuter, de lire, de travailler (chaises, transats, tables de pique-nique).
- Diversifier les activités possibles dans la cour en veillant à proposer non seulement des activités sportives variées et pouvant intéresser l'ensemble des élèves mais aussi des activités culturelles, comme des jeux créatifs, collectifs, des jeux de société...

- Associer les AED à la proposition et à l'animation d'activités non-genrées dans la cour (jeux de société, jeux sportifs comme l'ultimate, le ballon prisonnier...).
 - Former l'ensemble de la communauté éducative (y compris les enseignant-es et les élèves), et en particulier les personnels de la vie scolaire (AED, CPE), à leur rôle de vigilance en matière de mixité des usages de la cour et de détection des violences.
-
- Organiser une concertation inclusive pour déterminer les activités proposées dans le foyer.
 - Diversifier les activités proposées au sein du foyer socio-éducatif et privilégier des activités non-genrées.
 - Utiliser le foyer comme un lieu de sensibilisation à l'égalité des genres et à la lutte contre les discriminations.
 - Former les AED pour qu'ils et elles puissent garantir des usages égalitaires du lieu et proposer des animations favorables à l'égalité des genres.
-
- Former l'ensemble des personnels présents à la cantine à repérer et intervenir en cas de violences verbales ou physiques exercées sur un-e ou plusieurs élèves.
 - Prévoir une meilleure insonorisation des espaces afin d'atténuer la surenchère de bruit et de chahut qui génère un climat d'insécurité pour les élèves cibles de violences, et donne le primat symbolique aux garçons les plus âgés.
 - Prévoir des tables de tailles différentes, et non pas uniquement de grandes tablées, pour permettre aux élèves de s'asseoir en plus petits groupes.
-
- Sensibiliser les élèves à la manière dont ils et elles occupent l'espace en fonction du genre.
 - Imaginer des modalités non-genrées de placement des élèves dans la salle de classe afin de limiter les placements non-mixtes.
 - Encourager les élèves à changer de place et de configuration spatiale à l'échelle d'une heure de cours, pour limiter les phénomènes de non-mixité.
 - Former et sensibiliser les professeur-es sur les inégalités de genre qui se jouent dans la salle de classe, dans les modalités d'occupation et de participation des élèves, les interactions professeur-es- élèves, et élèves-élèves.
 - Ouvrir systématiquement l'ensemble des issues au moment de l'entrée et de la sortie de classe afin d'éviter l'effet « *goulot d'étranglement* » qui se fait au détriment des filles et des élèves qui ne correspondent pas aux normes de genre dominantes.
 - Dans le cadre de la construction ou réhabilitation d'établissements scolaires, prévoir des portes d'entrée plus larges pour les salles de classe et/ou prévoir deux portes.
 - Autoriser systématiquement les déplacements aux toilettes, de préférence sans imposer la présence d'un-e élève accompagnant-e.
 - Dans le cadre de la construction ou réhabilitation d'établissements scolaires, prévoir des toilettes individuelles (ou collectives) à chaque étage, voire dans chaque couloir, afin de limiter la distance parcourue par les élèves sur le temps de cours ou entre deux cours.
-
- Repenser les règles d'usage du CDI pour en faire un lieu de répit au moment des pauses.
 - Dans le cadre de la construction ou réhabilitation d'établissements scolaires, construire un CDI ouvert sur la cour de récréation et encourager les allers-retours entre les deux.
 - Inciter le.la professeur.e documentaliste à veiller à la répartition égalitaire des élèves entre les différents espaces du CDI en fonction du genre, notamment les plus prisés (accès aux ordinateurs, espace « détente »...).

- Sensibiliser les élèves à la manière dont ils et elles occupent le CDI en fonction du genre, par exemple par la réalisation d'un diagnostic participatif.
 - Utiliser le CDI comme un lieu de sensibilisation à l'égalité des genres et à la lutte contre les discriminations.
-
- Former les enseignant-es de sport aux inégalités de genre dans les pratiques sportives et dans l'occupation des espaces sportifs.
 - Proscrire les différentiels de taille et de temps accordés à la pratique des sports collectifs par les filles.
-
- Garantir l'accessibilité de l'ensemble des toilettes prévues pour les élèves, et ce à tout moment.
 - Garantir la propreté et l'entretien des toilettes, ainsi que le réassort régulier en papier toilette, savon, serviettes et serviettes hygiéniques.
 - Garantir l'intimité des élèves dans les toilettes en prévoyant des murs et portes allant du sol au plafond, des espaces suffisamment insonorisés, et des verrous fonctionnels.
 - Prévoir un nombre supérieur de toilettes pour les filles, étant donné qu'elles vont en moyenne plus souvent et plus longtemps aux toilettes que les garçons.
 - Dans le cadre de la construction ou réhabilitation d'établissements scolaires, prévoir des toilettes à proximité des salles de classe.
 - Organiser une concertation sur les toilettes des établissements
 - Prévoir, en dehors des blocs sanitaires collectifs, des toilettes individuelles non-genrées.
 - Expérimenter les toilettes mixtes, ouvertes sur l'extérieur, pour permettre aux adultes de les surveiller sans avoir besoin de rentrer dans l'espace toilettes.
 - Expérimenter la mixité de statut dans les usages des toilettes, c'est-à-dire donner l'accès aux élèves à l'ensemble des toilettes de l'établissement, sans réserver certaines toilettes aux adultes.
 - Prévoir des fontaines à eau pour boire et remplir sa gourde en dehors des toilettes.
 - Prévoir des espaces-vestiaires individuels et non-genrés, en nombre suffisant, en dehors des vestiaires collectifs.
-
- Clarifier le rôle et la responsabilité des adultes dans les espaces circulatoires.
 - Prévoir un protocole d'agissement adressé aux élèves et aux adultes en cas de violences constatées ou subies dans l'enceinte de l'établissement.
 - Former et sensibiliser les élèves et les adultes à la détection des violences physiques et verbales.
-
- Renforcer l'accessibilité de l'infirmerie en prévoyant la présence continue d'infirmiers ou d'infirmières, une signalisation visible des lieux, et en diffusant des informations sur le rôle des infirmiers et infirmières au sein de l'établissement.
 - Faire de l'infirmerie un lieu de distribution gratuite de protections hygiéniques et de préservatifs, complémentaire de l'installation de distributeurs dans le reste de l'établissement.
 - Former les infirmiers et infirmières aux inégalités de genre et à la détection, l'écoute et la prise en charge des violences sexistes, sexuelles et LGBT-phobies.
 - Utiliser l'espace infirmerie comme un espace de sensibilisation, via l'affichage de documentation, et la distribution de ressources.
-
- Réaliser un diagnostic partagé de ces espaces et réfléchir à d'éventuelles appropriations par les élèves.

En conclusion de cette étude, plusieurs éléments nécessitent d'être mis en exergue. Tout d'abord, le caractère genré des établissements scolaires est inhérent de l'approche même de la vocation d'enseignement de ces bâtiments. Combattre les discriminations de genre au sein des établissements demande donc d'en prendre conscience et implique ensuite un changement d'approche même des modes d'apprentissage et de transmissions. Le constat impose ensuite de distinguer des solutions globales et durables et la diffusion, valorisation et généralisation de celles qui ont fait leurs preuves. Certaines passent par des évolutions du bâti scolaires, soit lors de constructions nouvelles soit dans les cas de réhabilitation de l'existant. Mais de très nombreuses solutions sont directement liées à d'autres manières d'agir dans les établissements et demandent davantage de formation des personnels et des élèves, la vie dans les établissements scolaires n'étant que le reflet de la manière de vivre dans la société. Faire évoluer les rapports femmes-hommes au quotidien commence par la manière dont ce rapport est construit et vécu dès l'enfance, dans les lieux d'éducation.